

Nous les femmes... : (suite de la 1re page)

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 552

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de longue date la Ligue sociale d'Acheteurs et son admirable secrétaire générale, Mme P. von Greycer, pareil bruit ne peut que nous indigner, mais encore, parce que, d'une part, nous avons fait personnellement l'expérience pour l'Ouvroir de l'Union des Femmes des conditions imposées pour obtenir le *Label*, et parce que, d'autre part, dans la liste des maisons à *Label* que nous avons sous les yeux, il n'en figure aucune à Bâle! et aucune de produits pharmaceutiques, cette branche étant celle où l'on affirmait que se produisait couramment cette pratique! Nos lecteurs seront ainsi bien armés pour réfuter à leur tour cette rumeur, si elle leur parvient, et nous pouvons les assurer que le Secrétariat du *Label* (Schauplatzgasse, 11, Berne) sera toujours heureux de leur donner, soit par notre entremise, soit directement, tous les renseignements qu'ils peuvent désirer, en même temps qu'il leur sera reconnaissant de lui signaler tous ces faux bruits, afin qu'il puisse faire le nécessaire à leur égard. N'est-il pas attristant de constater que, dès qu'une mesure sociale est prise, dès qu'un progrès est en voie de réalisation, immédiatement il faut qu'une critique aveugle et fautive vienne essayer de les démolir!...

Nous les femmes...

(Suite de la 1^{re} page.)

Mais d'autre part, pourquoi donc ces tâches de service public, dont quelques-unes semblaient urgentes pour remédier à la désorganisation créée par la mobilisation, sont-elles si restreintes pour toutes celles d'entre nous qui ne sommes pas, comme la grande masse des hommes mobilisés d'ailleurs, des spécialistes de la chirurgie ou des soins aux malades?

Premièrement, et il ne faut pas hésiter à le dire, c'est parce que, dans certains cantons, les autorités nous laissent complètement à l'écart. Ne parlons ici que de cas concrets que nous connaissons par expérience, et sans vouloir généraliser, car ce qui est vrai pour une ville peut être complètement inexact pour une autre: si chez nous, les écoles et collèges de garçons n'ont ouvert leurs portes que deux semaines après la date prévue, surtout parce que, a déclaré une personnalité officielle, trop nombreux étaient les maîtres, professeurs, et leurs suppléants atteints par la mobilisation, des femmes n'auraient-elles pas été capables d'enseigner l'arithmétique, la géographie ou l'allemand à des gamins de dix ou douze ans, voire même à des potaches de seize ou dix-huit? et cette inactivité déplorable pour toute une jeunesse qui maintenant, plus que jamais, a besoin de la discipline de la vie régulière, n'aurait-elle pu être ainsi évitée? Pourquoi assistons-nous encore à un incroyable embouteillage des services postaux, qui fait qu'une lettre jetée dans une boîte en ville entre onze heures et midi n'atteint son destinataire dans la même ville que par le courrier du lendemain, quand de la main d'œuvre féminine qualifiée serait disponible? Pourquoi certains bureaux officiels réduits par la mobilisation à la présence d'un seul fonctionnaire ont-ils préféré être écrasés par du travail qu'ils ne parvenaient pas à accomplir, plutôt que de répondre aux bonnes volontés féminines compétentes qui leur ont été offertes?... Pourquoi?... et cette même question peut se poser dans bien d'autres do-

maines encore que nos lectrices connaissent aussi bien que nous pour avoir fait les mêmes constatations.

Et d'autre part, cette activité féminine volontaire se trouve aussi très limitée par le souci qu'éprouvent avec mille fois raison plusieurs des organisatrices de ne pas créer une redoutable concurrence à ceux et à celles que les circonstances obligent à chercher du travail rétribué. Car le chômage féminin qui sévissait encore dans tant de nos villes seules, a immédiatement et automatiquement augmenté du fait de la mobilisation, malgré les pronostics de ceux qui pensaient que l'engagement dans les usines de munitions, ou le remplacement de la main d'œuvre masculine contribueraient à le résorber. Des entreprises, des ateliers se sont fermés, soit parce que, en l'absence du personnel masculin, les frais d'exploitation devenaient trop onéreux, soit parce que la guerre et ses conséquences avaient fait annuler immédiatement des commandes. Des femmes, dont le mari, maintenant mobilisé, gagnait tout juste, doivent faire face seules à un budget réduit à une moitié de salaire ou à une allocation de secours. D'autres — et l'on ne saurait trop attirer sur ce point l'attention de celles qui réfléchissent — sont victimes du besoin souvent exagéré d'économies s'emparant de toutes celles qui ne songent pas au sort des couturières, repasseuses, femmes de ménage renvoyées, voire même et peut-être surtout des professeurs, répétiteurs, institutrices privées remerciées. D'autres enfin se voient privées par une générosité irréfléchie de tout moyen temporaire de gain supplémentaire: faut-il avouer que c'est avec un profond malaise que nous avons appris que des Sociétés féminines d'une de nos grandes villes s'étaient données pour tâche essentielle de récolter gratuitement des chemises, des chaussettes et des sous-vêtements pour les soldats? alors qu'il y aurait eu à tant de travail rétribué à fournir, comme c'est le cas à Genève par exemple, à nombre de celles qui déjà maintenant se demandent comment elles vont payer leur loyer ou régler leur facture de gaz et d'électricité? Les besoins sont grands, très grands, immenses, nous le savons, pour équiper notre armée, comme elle doit l'être; mais la misère, la détresse ne risquent-elles pas de devenir grandes, très grandes, immenses aussi, si dès maintenant l'on ne prend pas les mesures nécessaires pour lutter contre cet autre danger? Mesdames, lorsque, répondant à l'élan de votre cœur, vous vous installez pour tricoter pour nos soldats — sans distinction aucune entre eux, car nous ne pouvons croire qu'il y en ait parmi vous qui se refusent à ce que les chaussettes ou les pullover sortis de leurs mains aillent à d'autres bataillons que ceux de leur canton! — voulez-vous cesser un instant le cliquetis de vos aiguilles pour songer à une autre, pour qui cette tâche serait, non seulement une joie comme pour vous, mais aussi un gagne-pain indispensable? et puis-je vous ne demandez qu'à participer vous aussi au sacrifice commun, ne voulez-vous pas faire celui de lui céder votre laine et de lui payer son salaire?

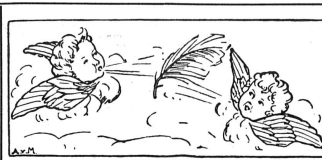
...Et celles qui auraient la curiosité de relire les numéros du *Mouvement* de l'automne 1914, datant d'une autre mobilisation générale et d'une autre crise de chômage créée par la guerre, y trouveraient ces mêmes re-

tone et moins pittoresque. Or, qu'entre ces roches suédoises, rondes et polies comme la carapace de gigantesques monstres préhistoriques endormis, viennent à s'insinuer et à circuler la mer; que contre ces millénaires pierres nues, viennent clapper les vagues de la mer du Nord, généralement calmées après leur long trajet dans les détroits du Skagerack et du Kattegat... et vous avez devant les yeux le paysage si caractéristique et si prenant de toute la côte suédoise aux environs de Göteborg.

Iles, îlots, archipels, presque îles, promontoires, — on ne le sait jamais. Les terres et la mer s'enchevêtrent de telle façon que, lorsque débarquant de l'un des innombrables petits vapeurs blancs qui sillonnent la côte du Bohus et les archipels du Sud, vous décidez de grimper sur tel sommet de l'île où vous vous trouvez, vous vous apercevez après cinq minutes qu'un bras de mer vous en sépare et que c'est une autre île qui se découpe à vos yeux! Souvent, ces roches sont nues, désertes, habitées seulement par des mouettes blanches, et présentent de la sorte une étrange et sévère beauté quand le couchant se dore et les entoure de reflets roses, ou quand, sous le coup de fouet du vent qui se lève, l'écume des vagues les assaille; mais souvent aussi, elles sont, grâce à la tiédeur des eaux du Gulf-Stream, couvertes d'une végétation presque méridionale: roses qui embaument, capucines aux vives couleurs, haies de framboisiers, vergers, prairies, forêts même, car si certaines sont si petites que le tour semble en être fait en cinq minutes, d'autres au contraire sont de taille à loger toute une population. Beaucoup comptent des villages de pêcheurs, pittoresquement nichés au creux d'une baie, des stations

de villégiature avec des boutiques, des hôtels, des établissements de bains, ou encore de coquettes villas particulières entourées de jardins fleuris et ombragés de beaux arbres. Mais même l'aridité et la nudité de ces rochers ne rebutent pas les Suédois, épris de solitude, d'eau et d'espace: que de fois n'ai-je pas vu, juchée au sommet de la carapace de pierre d'un de ces îlots, la petite maison rouge si caractéristique du pays, seule au pied du mât où flotte le drapeau jaune et bleu... Je suppose que tous ces gens en vacances ou en week-end se servent d'un bateau à moteur, comme on se sert chez nous à la campagne d'une auto, avec lequel ils vont dans les îles voisines se ravitailler ou rendre visite à des amis, entre deux bordées sur un voilier blanc ou deux plongées dans l'eau salée du fjord. Et il est amusant, lorsque le vapeur, après s'être frayé son chemin dans des détroits où l'on croit que jamais il n'aura la possibilité de se faufiler, touche au port d'une station balnéaire, de voir les barques à rames qui attendent les voyageurs pour les conduire à leur gîte, ou les pères de famille qui rentrent de la ville, les bras chargés de paquets, comme autrefois, les carrioles rustiques stationnaient à la gare pour l'arrivée du train.

Et puis, n'oubliez pas qu'en ces longues journées de juillet, tous ces paysages sont baignés de l'incomparable lumière des étés du Nord, qui leur prête un charme, une grâce, un éclat et une transparence indicibles...



DE-CI, DE-LÀ

Succès féminins... en Suisse, pour une fois!

Le troisième prix du concours d'architecture pour le plan d'un hôpital à Sion a été attribué par le jury à MM. Leclerc et Breitenbacher (Genève) lesquels ont eu comme collaboratrices M^{lles} Leclerc et Oltramare, à Genève.

— Signalons que, lors de la remise des certificats de « maturité » au collège de Genève, le premier certificat de « maturité classique » (latin-grec) a été obtenu par une jeune fille, M^{lle} Marie-Thérèse Dunaud.

— A l'Université de Genève, plusieurs noms féminins figurèrent également au palmarès des prix de concours, proclamés au début de l'été: M^{lle} Pernelle Chaponnière, 1^{er} prix de littérature française, pour un travail intitulé: *Aimez-moi bergère*; M^{lle} Françoise Lalive, accessit pour un travail juridique, et M^{me} C. Piguet-Loup, prix décerné par la Faculté de médecine pour une thèse de doctorat en médecine dentaire.

— A l'occasion de la dernière leçon de M. F. Olivier professeur de latin à l'Université de Lausanne, M^{lle} Juliette Ernst, licenciée ès-lettres classique de cette école, et collaboratrice de M. Marrouzeau, professeur à la Sorbonne, avec qui elle publie dès 1929 l'*Annuaire philologique*, a reçu

marques, ces mêmes regrets, ces mêmes avertissements. N'avons-nous donc, nous les femmes, rien appris depuis vingt-cinq ans, pas davantage que les hommes?...

E. Gd.

Le Congrès de Copenhague

V. Le travail des Commissions

(Suite de la 1^{re} page.)

Emploi des loisirs des soldats.

L'Alliance, considérant que le nombre croissant des jeunes gens soumis au service militaire pose un problème urgent, attire l'attention des gouvernements et des organisations sociales des différents pays sur la nécessité de prévoir des distractions saines pour ces jeunes gens durant leurs loisirs, ces récréations leur étant offertes, non seulement à l'intérieur des camps, mais aussi par des relations amicales avec les milieux familiaux de la population civile de ces districts.

Statut légal de la femme.

Cette Commission présidée avec compétence par M^{lle} Atanaskovitch (Yougoslavie), dont l'expérience personnelle au Ministère de la prévoyance sociale est précieuse pour révéler bien des misères féminines et familiales, a tenu une longue et intéressante séance, à l'issue de laquelle la Résolution suivante a été adoptée, et ratifiée trois jours plus tard par le Congrès en séance plénière:

Étant donné les faits suivants:
Que la législation d'un grand nombre de pays dresse encore devant la femme mariée de grands obstacles dans l'obtention de l'égalité civile complète, de l'indépendance économique et de la possibilité d'avancement dans les professions;

de l'indépendance économique et de la possibilité d'avancement dans les professions;

de l'indépendance économique et de la possibilité d'avancement dans les professions;

de l'indépendance économique et de la possibilité d'avancement dans les professions;

le titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Lausanne.

Société Clémence Royer.

M. Albert Milice, qui, avec un zèle infatigable, s'occupe de grouper tous les souvenirs et tous les admirateurs du rare génie féminin que fut Clémence Royer, nous informe que S. E. M. Nicolas Politis, Ministre de Grèce à Paris, et l'une des sommités du droit international, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de la Société Clémence Royer, succédant ainsi à Léopold Lacour, récemment décédé. Deux compatriotes de cette femme illustre, Bretons comme elle, MM. Marius et Ary Leblond, viennent également d'accepter de faire partie du Comité d'honneur de cette Société.

Pour tous renseignements sur la Société, comme sur la personnalité et l'œuvre gigantesque et trop peu connue de bien des féministes de Clémence Royer, s'adresser à M. A. Milice, 12, rue de Clermont, Beauvais (Oise), France.

Quelques vérités utiles à répéter.

Parmi les inscriptions, qui, lors de la Journée des abstinents suisses à Zurich, le 2 juillet dernier, figuraient sur les affiches et les pancartes portées par les quelque dix mille participants au cortège, signalons tout spécialement celles qui suivent à la méditation de ceux qui répètent et croient « qu'il n'y en a point comme nous »:

La petite Suisse est le plus grand importateur de vins.

Impôt sur la bière: 12 cent. le litre. Impôt sur la benzine: 25 centimes.

Dépenses du peuple suisse: Pain: 200 millions de francs par an. Lait: 300 millions par an. Alcool: 500 millions par an.

Zurich dépense quotidiennement 100 millions de francs en alcool.

...Sans commentaires.

que le mariage n'offre qu'une garantie de plus en plus faible d'une existence assurée à la femme et à ses enfants;

que le mariage constitue une des bases d'une communauté sociale saine, et que des fondements législatifs solides doivent être édictés pour en corriger les imperfections et conformer cette institution aux besoins réels et modernes;

L'Alliance Internationale demande:

1. Le renforcement des efforts en vue de la réalisation du principe d'égalité civile complète entre l'homme et la femme.
2. L'abolition des institutions législatives traitant de façon inégale les femmes mariées et les femmes célibataires au point de vue de leur capacité civile.
3. L'abolition de toutes les restrictions pour l'entrée et l'avancement des femmes dans les professions, cette restriction étant de plus en plus un grand obstacle à l'indépendance économique de la femme, à la possibilité de son perfectionnement professionnel, et aussi une des causes des mariages tardifs.
4. Étant donné les cas de divorces de plus en plus fréquents se produisant après une vie conjugale plus ou moins longue et qui atteignent très durement les femmes, surtout si elles sont sans profession ou ont sacrifié celle-ci au mariage, l'Alliance souligne le besoin urgent d'assurer l'entretien des enfants et l'introduction de sanctions sévères contre celui des époux qui, intentionnellement ou par négligence, n'aurait pas tenu ses obligations vis-à-vis des enfants ou vis-à-vis de l'époux divorcé ou séparé. Ces mesures devront être apportées par la législation nationale et internationale, et reliées à la question de l'abandon de famille, en ce moment à l'étude par la Commission consultative des questions sociales de la Société des Nations.

Suffrage.

Cette Commission, enfin, présidée par M^{me} Szlagowska (Pologne), et aux débats de laquelle participèrent activement M^{mes} Brunshchvig (France) et Plaminkowa (Tchécoslovaquie) réaffirma comme suit les principes qui sont l'essence même de l'Alliance Internationale:

1. Le XIII^e Congrès de l'Alliance Internationale, en soutenant sa conception primordiale des droits égaux des femmes et des hommes, engage ses Sociétés affiliées à lutter pour obtenir ou sauvegarder par tous les moyens à leur disposition les droits politiques et civils des citoyens.
2. Le Congrès, se basant sur l'expérience, recommande aux femmes de travailler plus étroitement que jamais avec les hommes dans toutes les questions d'ordre politique, certain que cette collaboration est indispensable pour le bien des pays et pour l'égalité complète des droits des deux sexes.

en y ajoutant cette décision d'action pratique:
Le Congrès décide d'adresser un message ou une pétition aux gouvernements des pays dont les femmes n'ont pas encore obtenu l'égalité des droits politiques.

Certaines déléguées firent à ce sujet des réserves — et la délégation suisse fut du nombre — sur l'efficacité de cette méthode, qui dans certains pays risquait d'aller à fins contraires du but poursuivi. Hélas! avant qu'ait été possible de la mettre en pratique, les circonstances vinrent tragiquement arrêter pour un certain temps toute démarche dans ce sens. Toutefois, et profitant de la célébration du 150^{me} anniversaire de la Révolution française, une lettre partit encore de Copenhague à l'adresse de M. Daladier, joignant à des félicitations pour la fête du 14 juillet — qui n'est pas une fête seulement nationale, mais celle de tous les amis de la liberté, comme il fut dit dans un message donné au Congrès — l'ex-

Et savez-vous que j'ai trouvé tout cela très bien? très simple, démocratique et familial à la fois? et que, mieux que des discours ou des leçons d'histoire, cette petite scène m'a fait comprendre et admirer le véritable esprit suédois.

Géologie et paysages.

Certaines de mes amies s'imaginent que si j'ai une préférence marquée pour la côte occidentale de l'Écosse ou de la Suède, c'est parce que, cette contrée étant plus montagneuse, je lui trouve plus de ressemblance avec mon propre pays. L'erreur est manifeste. J'ai déjà dit ici, l'an dernier, combien, sans hésitation aucune, nos Alpes suisses dépassent en beauté toutes ces régions, mais aussi comment ces dernières possèdent un charme particulier qui manque forcément à nos plus grandioses paysages: celui de la mer, se découpant en fjords, mille fois plus vivants et plus animés que nos lacs parce que traversés par le souffle du large, et qui, par leurs sinuosités, la variété infinie de leurs bassins, leur pénétration profonde entre les promontoires ou les îles, créent des paysages étonnamment séduisants.

L'une des plus anciennes terres d'Europe, géologiquement parlant, la Suède porte, de même que nos Alpes, la marque de l'époque glaciaire: son sol constitué de roches granitiques, polies et arrondies par le glissement des glaciers et des moraines, rappelle constamment par sa configuration, comme par sa végétation forestière, certains aspects de notre pays; alors que le Danemark, au contraire, fait de sables désagrégés des montagnes de Norvège et agglomérés autour de quelques îlots calcaires, présente un aspect totalement différent et forcément beaucoup plus mono-

(La fin au prochain numéro.)

E. Gd.